



# NOTE D'INFORMATION

n° 22.16 – Juin 2022

## Résultats du test de positionnement en littératie et numératie des élèves de première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à la rentrée 2021

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Équipe Évaluation exhaustive CAP, DEPP

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol,  
Aurélien Lacroix, Audrey Paul, Élodie Persem, Guillaume Rue,  
Franck Salles, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak,  
Ronan Vourc'h

Édition : Bernard Javet

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► En septembre 2021, plus de 43 000 élèves en première année de CAP sous statut scolaire ont passé un test de positionnement permettant aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ». En première année de CAP, 28,4 % des élèves sont en difficulté de lecture. En numératie, 5,9 % des élèves sont en grande difficulté. Les filles présentent de meilleurs résultats en compréhension de l'écrit que les garçons. En numératie, les résultats sont équivalents. Les résultats sont corrélés au secteur de scolarisation, surtout en littératie, et des écarts importants sont observés selon le profil social du lycée. Les élèves dont la formation relève d'une spécialité des services présentent moins de difficultés.

► En septembre 2021, pour la seconde année, plus de 43 000 élèves en première année de CAP sous statut scolaire ont passé un test de positionnement standardisé sur support numérique dans près de 1 600 établissements publics et privés sous contrat. L'objectif de ce test de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ». La littératie est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». La numératie est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel.

Ce test de positionnement, dissocié des programmes d'enseignement, vise à évaluer les compétences fondamentales en compréhension de l'écrit et en mathématiques et à diagnostiquer les besoins des élèves en grande difficulté. Le test de littératie est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que de la compréhension de l'oral. Le test de numératie couvre, quant à lui, les domaines des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie).

Les résultats sont déclinés selon différentes caractéristiques individuelles ou scolaires : le sexe de l'élève, le retard scolaire (les élèves nés avant 2006 sont dits « en retard » et ceux nés en 2006 ou après sont dits « à l'heure »), la spécialité de formation (regroupée dans cette note en deux secteurs de formation : les services et la production), le secteur de scolarisation et le profil social de l'établissement (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie).

### Trois élèves sur dix en grande difficulté en compréhension de l'écrit

Au niveau national, en début de première année de CAP, 27,9 % des élèves sont évalués comme ayant « besoin de consolider des compétences élémentaires en lecture »

► **figure 1.** Ils répondent correctement à moins de 10 questions sur un test en comprenant 18. Ces résultats peuvent être rapprochés de ceux observés à partir des tests de lectures effectués lors de la Journée défense et citoyenneté (JDC). Parmi les jeunes de nationalité française évalués en JDC en 2020 et ayant un niveau CAP-BEP, 28,4 % ont en effet été identifiés comme étant en difficulté de lecture.

En numératie, 5,9 % des élèves sont en grande difficulté et réussissent moins de 7 items sur un test en comprenant 21 ► **figure 2.** De plus, près d'un quart des élèves évalués ne réussissent pas la moitié des questions du test de numératie (ils sont 75,4 % à réussir au moins 10 items sur les 21).

### Des écarts marqués selon les caractéristiques individuelles en littératie

En littératie, 31,7 % des garçons sont en situation de maîtrise insuffisante et ont besoin de consolider leurs compétences élémentaires en lecture. Ils sont 10 points de plus que les filles (21,6 %). En numératie, les performances mesurées sont comparables entre filles et garçons (respectivement 6,6 % et 5,5 % d'élèves en situation de maîtrise insuffisante).

La part d'élèves en difficulté varie nettement entre ceux dits « à l'heure » (17,7 %) et ceux dits « en retard » (35,9 %) en littératie. Cette différence est moins importante en numératie : les élèves dits « à l'heure » présentent un taux de maîtrise de 96,9 % contre 92 % chez les élèves dits « en retard ». Des différences sont aussi constatées entre les élèves entrant en première année de CAP dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. Ainsi, 85,7 % des élèves accueillis dans le secteur privé sous contrat maîtrisent la compréhension de l'écrit contre 69,5 % de ceux scolarisés dans un établissement du secteur public. En numératie, la différence de maîtrise est moins importante : 96,7 % des élèves accueillis dans le secteur privé sous contrat ont une maîtrise partielle ou totale des compétences évaluées contre 93,6 % de ceux qui intègrent un établissement du secteur public. Ces résultats sont à mettre en regard du profil des publics accueillis.

Pour ce faire, la DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des établissements. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque établissement. Ceci a permis de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des établissements les moins favorisés à ceux appartenant aux 20 % des établissements les plus favorisés. Dans le secteur public, le profil social des élèves accueillis est en moyenne moins favorisé que celui des élèves accueillis dans le secteur privé : à la rentrée 2021, 52,1 % des élèves de première année de CAP sont dans un établissement faisant partie des 20 % des lycées les plus favorisés socialement contre 9,8 % de ceux scolarisés dans le secteur public (voir « Pour en savoir plus » – figure 7ter).

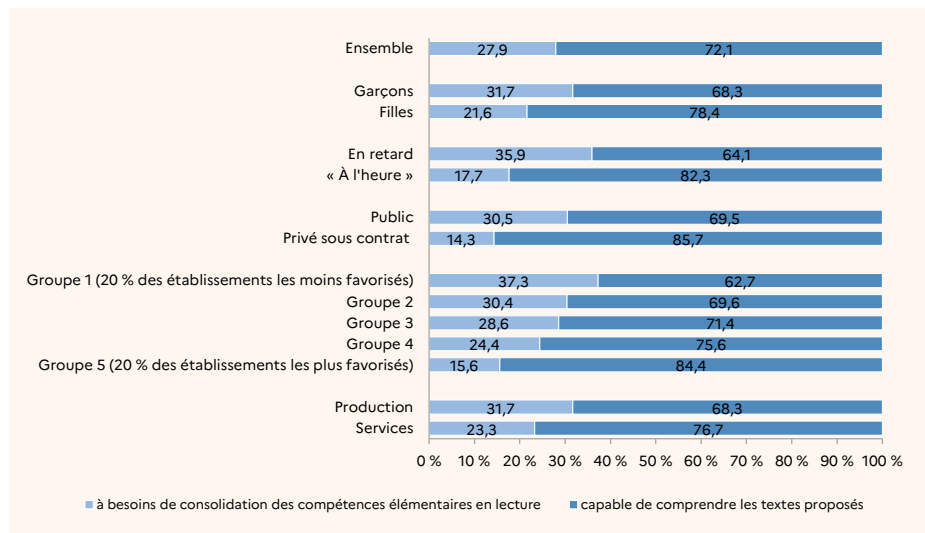
### Des résultats contrastés en fonction du profil social de l'établissement

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe 5), le taux de maîtrise en compréhension de l'écrit s'élève à 84,4 %. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, ce taux de maîtrise est de 27,9 %. On constate également un échelonnement de maîtrise en numératie marqué selon le profil social de l'établissement : de 90,4 % pour les établissements les moins favorisés à 97,2 % pour les établissements les plus favorisés.

### Les élèves dont les formations relèvent du secteur des services ont moins de difficultés

En compréhension de l'écrit, les résultats varient aussi selon la spécialité de formation. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent en moyenne des performances plus faibles que ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement 68,3 % et 76,7 % d'élèves maîtrisent la compréhension des textes proposés (voir figure 3). Au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 64,9 % pour les spécialités du groupe « Génie civil-BTP » à 72,8 % pour les spécialités du groupe « Textile ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 74,3 % pour les spécialités du groupe « Hôtellerie-

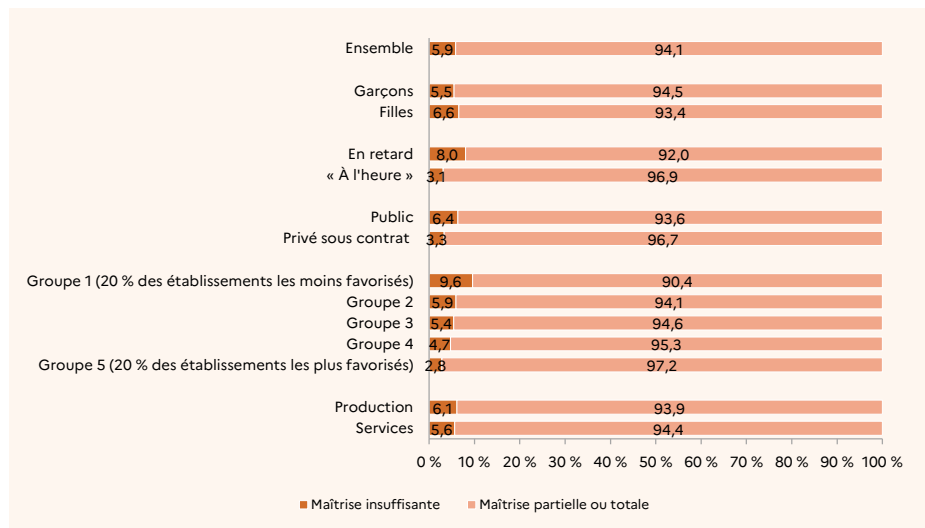
### 1 Maîtrise en compréhension de l'écrit (en %)



**Lecture :** 72,1 % des élèves de première année de CAP sont capables de comprendre les textes proposés.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.16. DEPP

### 2 Maîtrise en numératie (en %)



**Lecture :** 5,9 % des élèves de première année de CAP ont une maîtrise insuffisante en numératie.  
**Champ :** France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.16. DEPP

Tourisme-Culture » à 85,4 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités ». En numératie, les résultats varient moins selon la spécialité de formation qu'en littérature. Ainsi, les élèves dont la spécialité de formation relève du secteur de la production présentent en moyenne des performances comparables à ceux dont la spécialité de formation relève du secteur des services : respectivement 6,1 % et 5,6 % d'élèves sont en difficulté (voir figure 4). Au sein du secteur de la production, la part des élèves en difficulté varie de 4,7 % pour les spécialités du groupe « Mécanique-Électricité » à 9,4 % pour les spécialités du groupe « Textile ». Dans le secteur des services, cette part varie moins

selon la spécialité. Elle est la plus élevée pour le groupe « Hôtellerie-Tourisme-Culture » (6,7 %).

### À la rentrée 2021, 28,7 % des élèves en première année de CAP sont en grande difficulté dans au moins un des deux domaines évalués

Au niveau national, pour les élèves ayant passé les deux tests, 28,7 % des élèves en début de première année de CAP sont en grande difficulté dans au moins un des domaines : 1,5 % des élèves ne rencontrent des difficultés qu'en

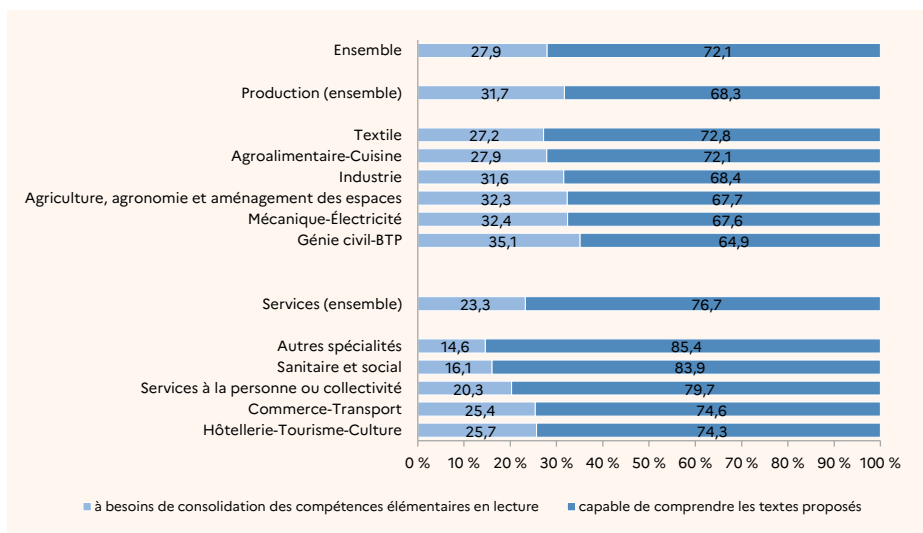
numératie, 22,9 % uniquement en compréhension de l'écrit et 4,2 % dans les deux domaines ↘ **figure 5.**

Il y a peu d'écart sur la part de filles et de garçons ayant des difficultés à la fois en compréhension de l'écrit et en numératie (4 %). En revanche, l'écart est de près de 9 points concernant les élèves qui ne présentent des difficultés dans aucun des deux domaines : 68 % pour les garçons contre 76,9 % pour les filles. Cette différence est essentiellement due à la part de garçons en grande difficulté en compréhension de l'écrit. En 2021, les élèves « à l'heure » sont plus nombreux à ne pas être en difficulté dans les deux domaines (82,1 % contre 62,9 % pour les élèves en retard). Concernant les secteurs de formation, les élèves en CAP relevant du secteur de la production sont 32,2 % à avoir des difficultés dans au moins un des deux domaines contre 24,4 % pour le secteur des services.

### Une différence de score importante dans les domaines complémentaires de littératie selon la maîtrise en compréhension de l'écrit

En littératie, en complément du test de compréhension de l'écrit, était proposé un diagnostic permettant d'expliquer les difficultés éventuelles qui pourraient apparaître en lecture. Les exercices de discrimination graphophonologique (déchiffrement de mots) ont pour objectif d'évaluer la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. Les exercices de connaissance lexicale (vocabulaire) ont pour objectif d'évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical de l'élève. La compréhension de l'oral vise à savoir si les difficultés éventuelles observées en compréhension sont imputables au type de support. Le questionnaire évalue exclusivement la compréhension des informations essentielles et du sens global.

### ↘ 3 Maîtrise en compréhension de l'écrit selon les groupes de spécialités de formation (en %)



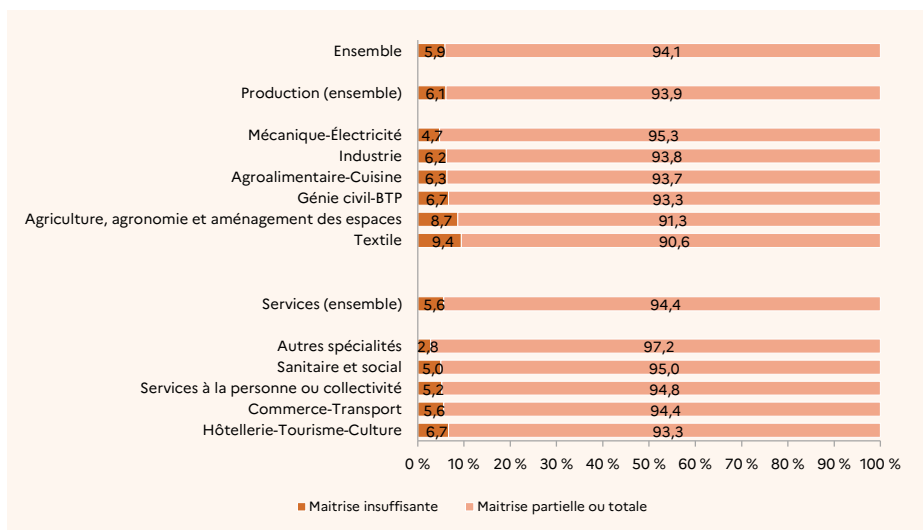
**Lecture :** 68,3 % des élèves de première année de CAP, dont la spécialité relève du secteur de la production, sont capables de comprendre les textes proposés.

**Champ :** France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.16. DEPP

### ↘ 4 Maîtrise en numératie selon les groupes de spécialités de formation (en %)



**Lecture :** 6,1 % des élèves de première année de CAP, dont la spécialité relève du secteur de la production, ont une maîtrise insuffisante en numératie.

**Champ :** France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.16. DEPP

Ces trois domaines complémentaires ne font donc pas l'objet d'un seuil de maîtrise, leur objectif étant de déterminer les causes précises des difficultés potentielles des

élèves. Ce diagnostic permet de mettre en place une remédiation ciblée. Au niveau national, les élèves en grande difficulté (évalués comme ayant

### ↘ 5 Grande difficulté en numératie et/ou en compréhension de l'écrit

	Filles	Garçons	« À l'heure »	En retard	Privé sous contrat	Public	Production	Services	Ensemble
Grande difficulté en compréhension de l'écrit et en numératie	4,4	4,1	2,1	5,9	2,1	4,6	4,6	3,8	4,2
Grande difficulté en compréhension de l'écrit seulement	16,6	26,7	14,9	29,3	11,9	25,1	26,3	18,9	22,9
Grande difficulté en numératie seulement	2,2	1,1	0,9	1,9	1,2	1,6	1,3	1,7	1,5
Grande difficulté dans aucun des deux domaines	76,9	68	82,1	62,9	84,8	68,7	67,8	75,6	71,3

**Lecture :** 4,2 % des élèves de première année de CAP ont des difficultés en compréhension de l'écrit et en numératie.

**Champ :** France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.16. DEPP

« besoin de consolider des compétences élémentaires en lecture ») ont des scores moins élevés que les autres élèves dans ces domaines complémentaires. Ainsi, en moyenne, ils réussissent 2,6 questions sur 6 en compréhension de l'oral (soit 43,9 %), 18,6 sur 24 en déchiffrage (77,5 %) et 14,9 sur 24 en vocabulaire (61,9 %). *A contrario*, les élèves sans grande difficulté identifiée (évalués comme « capables de comprendre les textes proposés ») réussissent en moyenne, 4,3 questions sur 6 en compréhension de l'oral (71,7 %), 22,3 sur 24 en déchiffrage (92,9 %) et 20,3 sur 24 en vocabulaire (84,4 %)

↳ **figure 6.** Les écarts entre ces deux groupes sont donc plus élevés en compréhension de l'oral et en vocabulaire (respectivement 27,8 et 22,5 points de pourcentage d'écart) qu'en déchiffrage (15,4 points d'écart). ■

#### ↳ 6 Score moyen aux domaines de littératie selon la maîtrise en compréhension de l'écrit

	À besoins de consolidation des compétences élémentaires en lecture	Capable de comprendre les textes proposés	Nombre total de questions
Compréhension de l'oral	2,6	4,3	6
Graphophonologie (déchiffrage)	18,6	22,3	24
Connaissance du lexique (vocabulaire)	14,9	20,3	24

**Lecture :** le score moyen en graphophonologie (déchiffrage) est de 18,6 réponses correctes sur 24 pour les élèves à besoins de consolidation des compétences élémentaires en lecture.

**Champ :** France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 22.16. DEPP

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.16, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)